

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 8 AVRIL 2025

CONVOCATION EN DATE DU 26 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N° 17/03/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme. RISBOURG Dominique, M. DRELON André donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, M. SION Michel donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GUIOT Christelle donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine, M. CLOET Geoffroy donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés : Mmes TRIOUX Annick, PLAYE Maryse, DI GIULIO Cécile, GALAND Mélanie

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

**OBJET : Programmation 2025 Contrat de ville "Quartiers 2030"**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu la Loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu le décret n°2023-1312 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Considérant que la commune d'Escaudain fait partie de la géographie prioritaire au titre des dispositifs de la politique de la ville mis en œuvre par l'Etat en partenariat avec d'autres opérateurs tels que la Région Hauts-de-France, l'ARS, le Conseil départemental, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ;

Vu le Contrat Quartiers 2030 signé en date du 10 avril 2024 et ses annexes, notamment les conventions d'utilisation de l'Abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (ATFPB) ;

Vu les dossiers de demandes de subventions présentés par la Ville d'Escaudain, ainsi que d'autres acteurs partenaires intervenant sur le territoire communal en direction de la population et plus particulièrement de celle originaire des trois quartiers prioritaires en l'occurrence : Schneider, Couture-Savonnerie et Nervo ainsi que le quartier Saint Mark classé en catégorie "Poche de pauvreté" ;

Vu l'avis de la commission Vie dans les quartiers et Politique de la ville émis par ses membres lors de la réunion du 20 novembre 2024.

## PROGRAMMATION 2025 CONTRAT DE VILLE "QUARTIERS 2030"

### PLAN DE FINANCEMENT

#### I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Projets	Coûts	Porteurs	Plan de financement				
			Etat	Région	CAPH	Ville	Autres
Projet d'Initiatives et de Participation Citoyenne	8000 €	A toi de jouer	0 €	3000 €	0 €	5000 €	0 €
Un pas vers son avenir	40550 €	CCAS	33000 €	0 €	0 €	7550 €	0 €
Programme de Réussite Educative	122000 €	CCAS	80000 €	0 €	15000 €	23000 €	4000 € : Valorisation du coût de fonctionnement
Nos Quartiers en Fête	9500 €	CCAS	0 €	4500 €	0 €	5000 €	0 €
S'approprier sa santé	45000 €	CCAS	35000 €	0 €	0 €	10000 €	0 €
CISPD	51600 €	Ville	0 €	0 €	0 €	14700 €	36900 € : Participation des autres villes
GUSP	29500	CCAS	0 €	0 €	4000 €	3500 €	14500 € : Rattachement du solde 2024) 7500 € : TFPB
Schneider au cœur	18180 €	CCAS	3000 €	0 €	11500 €	0 €	3680 € : TFPB
Lutte contre la rupture numérique	13404 €	CCAS	0 €	0 €	0 €	0 €	13404 € : Rattachement solde 2024
Ateliers Chantiers d'Insertion	885850 €	IRIS Environnement	0 €	0 €	0 €	30150 €	855700 €
<b>Total</b>	<b>1223584 €</b>		<b>151000 €</b>	<b>7500 €</b>	<b>30500 €</b>	<b>98900 €</b>	<b>935684 €</b>

## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Projets	Coûts	Porteurs	Plan de Financement				
			Etat	Région	CAPH	Ville	Autres
Mobilisation citoyenne pour la conception d'un espace de vie partagé	18000 € HT 21600 € TTC	Ville	0 €	0 €	8000 €	5000 € HT 8600 € TTC	5000 € : TFPB
Tous mobilisés pour la requalification du city stade	116667 € HT 140000 € TTC	Ville	46000 €	46666 €	0 €	24000 € HT 47333 € TTC	0 €
Havre écologique au cœur de la Cité Victoire	130000 € HT 156000 € TTC	Ville	0 €	0 €	54000 €	20000 € HT 46000 € TTC	56000 € : Département
Un espace vert éducatif et familial	50000 € HT 60000 € TTC	Ville	30000 €	0 €	0 €	20000 € HT 30000 € TTC	0 €

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au versement des subventions correspondant aux participations de la Ville d'Escaudain indiquées au plan de financement, au profit de chaque porteur de projet.

**PRECISE** que les crédits sont ouverts sur le budget de l'exercice en cours au chapitre 65 articles 657363 – 65748 – pour la section d'investissement au chapitre 20 et 21 articles 2031 – 2128.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme. RISBOURG Dominique), DRELON André (pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles), RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle (pouvoir remis à Mme. MARCUZZI Jeannette), PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), PETIT Dimitri*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,



Bruno SALIGOT

La Secrétaire de séance,

STIEVENARD Karine.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 14/04/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20250408-17\_03\_2025-DE

Date d'affichage : 18/03/2025

Le Maire,



Bruno SALIGOT.